



Le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, l'auteur et porte parole officiel de l'événement, **Dany Laferrière**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, ainsi que le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, lors de l'inauguration de la Bibliothèque du Boisé, le samedi 6 juillet.

Ouverture de la Bibliothèque du Boisé : 3800 visiteurs!

Près de 3800 Laurentiens et Laurentiennes ont franchi le seuil de la nouvelle Bibliothèque du Boisé lors de la grande ouverture qui s'est déroulée de 10 h à 16 h, le samedi 6 et le dimanche 7 juillet derniers. Déjà, le samedi à midi, un millième visiteur franchissait le seuil sous les applaudissements du maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, et de ses collègues du conseil.

Pour cette première fin de semaine, l'équipe de la nouvelle bibliothèque, longuement attendue par la population et par l'administration laurentienne, avait concocté une foule d'activités pour les petits comme les grands visant à faire décou-

vrir les nombreux attraits de cet édifice moderne à l'architecture unique, situé au 2727, boulevard Thimens.

140 000 documents

Une vaste collection de documents imprimés et numériques est dorénavant à la portée de tous les abonnés. Avec ses 140 000 documents de toute nature (livres, périodiques, films, jeux vidéo, etc.), la Bibliothèque du Boisé est une source inépuisable d'information et de divertissement. De plus, une programmation d'activités adaptée à tous les groupes d'âge battra son plein en continu dans ce nouveau haut lieu de la culture à Saint-Laurent.

SUITE PAGE 7

Sommaire

Mot du maire.....	2
Calendrier.....	2
Pour une rentrée en toute sécurité.....	3
Nouvelle réglementation sur l'usage de l'eau potable.....	3
La Sécurité urbaine se met au vélo.....	3
Lancement de la Saison culturelle.....	4
Journée internationale de la paix.....	4
La carte Accès Montréal – Pour vivre sa ville en exclusivité...	4
Saint-Laurent proactif pour contrer l'agrire du frêne.....	5
Le boisé, un milieu précieux à protéger.....	5
Participez-vous aux efforts de recyclage?.....	5
Calendrier vert.....	6
Activités au boisé du parc Marcel-Laurin.....	6
Un enfant, un arbre.....	6
Horaire des édifices publics.....	7
Concours « Théâtre ».....	7
Fêtes estivales laurentiennes.....	8

☎ 3-1-1

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/cyberbulletin

[facebook.com/ArrSaintLaurent](https://www.facebook.com/ArrSaintLaurent)

twitter.com/ArrSaintLaurent



La première instance municipale québécoise à obtenir la certification ISO 14001

Le 21 août dernier, Saint-Laurent est devenu la première instance municipale québécoise à recevoir la certification ISO 14001 en environnement pour son Système de gestion environnementale. En compagnie de ses collègues du conseil, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, a reçu cette distinction des mains d'un représentant d'Intertek, une firme spécialisée en accréditations internationales. Il a également procédé au dévoilement des bannières installées sur les trois bâtiments ciblés, soit la mairie, le Centre des loisirs et les Ateliers municipaux.

« En plus de confirmer que nos efforts n'ont pas été vains, cette reconnaissance nous donne la certitude que le travail effectué par nos équipes respecte les exigences internationales dans le domaine du développement durable. Les Laurentiens et les Laurentiennes peuvent ainsi avoir confiance en notre administration afin de poursuivre la gestion responsable entreprise il y a quelques années », a mentionné le maire de Saint-Laurent.

SUITE PAGE 7



Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, en compagnie de la directrice d'arrondissement, **Véronique Doucet**, a reçu le certificat d'attestation ISO 14001 des mains d'un représentant de la firme Intertek. On reconnaît également sur la photo le représentant d'Intertek, **Pasquale Longo**, le député de Saint-Laurent-Cartierville, l'honorable **Stéphane Dion**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, et le député de Saint-Laurent et chef de l'opposition officielle, **Jean-Marc Fournier**.



Mot du maire

Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Laurent,

Les derniers mois ont été remplis de bonnes nouvelles et d'occasions de vous saluer comme en témoignent les magnifiques photos des Fêtes estivales laurentiennes proposées en pages centrales! Pensons également à la nouvelle **Bibliothèque du Boisé**, dont 3800 visiteurs ont franchi le seuil lors de l'ouverture en juillet. Ce n'est pas tous les jours que nous avons la chance de concrétiser un projet aussi attendu par une communauté tout entière. Mes collègues du conseil et moi nous sentons privilégiés d'avoir réussi à vous offrir cette réalisation. Moderne et accueillante, la Bibliothèque du Boisé est déjà devenue un incontournable dans notre offre de services. Il est agréable d'y voir les jeunes familles, entre autres, parcourant ses rayons ou bien installées dans l'un des coins propices à la détente et à la lecture.

Avez-vous remarqué les banderoles installées sur trois de nos édifices municipaux? Il s'agit de la concrétisation d'un autre projet qui nous tenait à cœur. Nous sommes ainsi devenus la première instance municipale québécoise à recevoir l'**accréditation ISO 14001**, laquelle est une reconnaissance officielle internationale de nos efforts en développement durable. Afin d'atteindre cet objectif ambitieux, nos équipes

ont travaillé de concert pendant un an pour réaliser et implanter un Système de gestion environnementale ainsi que diverses mesures visant à réduire notre empreinte écologique. Depuis bientôt dix ans, notre administration s'est taillé une place de meneuse en développement durable et elle entend bien le rester! Il importe que tous ensemble nous poursuivions nos efforts en demeurant vigilants au sujet de nos habitudes de consommation et en veillant à constamment améliorer nos pratiques de gestion des matières résiduelles.

Un mot en terminant sur l'**agrile du frêne**, qui représente une menace très sérieuse pour notre patrimoine arboricole. Saint-Laurent est très proactif en la matière et traitera préventivement plus d'un millier de frênes sur le domaine public. Comme expliqué à la page 5, nos efforts seront cependant vains si les propriétaires de frênes sur notre territoire négligent de les surveiller et de les traiter si besoin. N'hésitez pas à vous informer davantage et à demander l'aide de spécialistes. Vous contribuerez ainsi concrètement à préserver la qualité de notre milieu.

Bonne lecture!

Le maire de Saint-Laurent,
Alan DeSousa, FCPA, FCA

Conseil de Saint-Laurent

Alan DeSousa, FCPA, FCA
Maire de Saint-Laurent



Francesco Miele
Conseiller de la Ville,
district de
Côte-de-Liesse



Aref Salem
Conseiller de la Ville
et conseiller associé,
district de
Norman-McLaren



Maurice Cohen
Conseiller
d'arrondissement,
district de
Côte-de-Liesse



Michèle D. Biron
Conseillère
d'arrondissement,
district de
Norman-McLaren

Paul Lanctôt

Adjoint du directeur d'arrondissement et chef de la Division des communications et des relations avec les citoyens

MAIRIE DE SAINT-LAURENT

777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Téléphone : 311

Le Bulletin de Saint-Laurent est publié gratuitement par l'arrondissement de Saint-Laurent.

Tout texte publié dans le Bulletin de Saint-Laurent peut être reproduit avec mention de la source.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1917-2567

Tirage : 46 000 copies

Papier recyclé et recyclable

Pour prendre connaissance des faits saillants des dernières séances du conseil, visitez le ville.montreal.qc.ca/saint-laurent sous « **Mairie d'arrondissement** ».

CALENDRIER

Voici au moment d'aller sous presse les dates importantes inscrites au calendrier. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces activités, contactez le Bureau du citoyen au 311. (Important : certains événements ou dates peuvent changer sans préavis.)

SEPTEMBRE

Jusqu'au 14 septembre
Vidéoprojection sur la façade de l'église Saint-Laurent
21 h 15 et 21 h 30, GRATUIT

3 septembre
Séance publique du conseil de Saint-Laurent
Salle du conseil, 19 h 30

11 septembre
Séance du Comité consultatif d'urbanisme
Salle du conseil, 19 h 30

19 septembre
Cérémonie soulignant la Journée internationale de la paix
Parc Beaudet, 12 h (voir page 4)

19 septembre
Séance d'information sur l'agrile du frêne
Centre des loisirs, 19 h 30 (voir page 5)

20 septembre
Lancement de la Saison culturelle
Rendez-vous du vendredi - Boléro
Bibliothèque du Boisé, 20 h, GRATUIT (voir page 4)

27 septembre
Rendez-vous du vendredi - Orkestre des pas perdus
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

30 septembre
Lundi littéraire - De mémoire de femme : Contes traditionnels du Québec et ruses féminines
Bibliothèque du Boisé, 19 h 30, GRATUIT

OCTOBRE

1^{er} octobre
Séance publique du conseil de Saint-Laurent
Salle du conseil, 19 h 30

3 octobre
Grands explorateurs - Senteurs de Provence
Salle Émile-Legault, 19 h 30

6 octobre
Concert endimanché - Martine Pothier
Centre des loisirs, 14 h, GRATUIT

8 octobre
Théâtre - Moi, dans les ruines...
Salle Émile-Legault, 19 h 30

9 octobre
Séance du Comité consultatif d'urbanisme
Salle du conseil, 19 h 30

10 octobre au 24 novembre
Exposition - Maurice Lebel
Bibliothèque du Boisé

12 au 27 octobre
Exposition - Association des artistes de Saint-Laurent
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

17 octobre
Cabaret théâtral - Souper
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

19 octobre
Grand concert - 1913
Collège Regina Assumpta, 19 h 30

19 octobre
FÊTE AUTOMNALE - HARTENSTEIN EN COULEUR
Parc Hartenstein, 13 h à 17 h

20 octobre
Vente annuelle de livres usagés - 1 \$ ou moins
Centre des loisirs, 10 h à 16 h

21 octobre
Ciné découverte - Les nuits de la poésie
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

24 octobre
Grands explorateurs - Québec, terre du nord
Salle Émile-Legault, 19 h 30

25 octobre
Relève en chansons - Hurtubise, Toussaint-Léveillé
Salle Émile-Legault, 19 h 30, GRATUIT

27 octobre
Spectacle familial - Le cirque orphelin
Centre des loisirs, 15 h, GRATUIT

28 octobre
Lundi littéraire - James Hyndman
Bibliothèque du Boisé, 19 h 30, GRATUIT

30 octobre
Danse - Match d'improvisation Québec-Montréal
Salle Émile-Legault, 19 h 30, GRATUIT

VENTES-DÉBARRAS

31 août et 1^{er} et 2 septembre
Pour s'inscrire ou consulter la liste : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/ventedebarras

Voir aussi **CALENDRIER VERT** Activités au boisé du parc Marcel-Laurin à la page 6

Programmation des bibliothèques : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

SÉCURITÉ



Pour une rentrée en toute sécurité

En collaboration avec les commissions scolaires Marguerite-Bourgeoys et English-Montréal ainsi que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), l'arrondissement de Saint-Laurent a décidé de reconduire sa campagne locale de sécurité routière autour des écoles. Lancée en 2011 pour la première fois, cette campagne annuelle vise principalement à inciter les automobilistes à adopter un comportement sécuritaire aux abords des écoles et à suivre la signalisation en place.

« La sécurité de l'ensemble de nos concitoyens est une préoccupation majeure pour Saint-Laurent. Nous ne rappellerons jamais assez l'importance de respecter, par exemple, les limites de vitesse autour des écoles ou encore les restrictions de stationnement. Ces consignes permettent de maintenir un environnement sécuritaire pour les élèves et leurs parents », a expliqué le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**.

Cette campagne comprendra plusieurs outils de communication, dont des affiches disposées stratégiquement à proximité des écoles participantes ainsi que sur l'ensemble du territoire de Saint-Laurent. De plus, des dépliants personnalisés pour chacune des écoles visées seront remis à tous les parents des élèves. Enfin, une escouade composée du SPVM, de la Patrouille de sécurité urbaine de Saint-Laurent et d'agents de stationnement veillera à agir directement sur le terrain afin de maximiser les résultats de la campagne.



RÉGLEMENTATION

Nouvelle réglementation sur l'usage de l'eau potable



La Ville de Montréal a adopté au début de l'été une nouvelle réglementation sur l'usage de l'eau potable pour l'ensemble du territoire. L'harmonisation des différents règlements existants prend appui sur le principe de développement durable et s'inscrit en ligne droite avec la Stratégie montréalaise de l'eau 2011-2020.

Principales dispositions du nouveau règlement :

- L'arrosage manuel est permis en tout temps sur le territoire de la Ville.
- L'arrosage résidentiel par asperseur amovible (ou par boyau poreux) est autorisé pour les adresses paires pendant les dates paires et pour les adresses impaires pendant les dates impaires, et ce, seulement entre 20 h et 23 h.
- L'arrosage au moyen d'un système automatique est soumis aux mêmes conditions (dates paires/impaires), mais devra être effectué entre 3 h et 6 h. Ajoutons que les bassins d'eau paysagers (ou fontaines) qui ne sont pas munis d'une boucle de recirculation sont interdits.

De plus, l'installation des équipements suivants est désormais interdite, soit les systèmes d'arrosage automatique sans sonde d'humidité et les appareils de climatisation et de réfrigération qui ne sont pas munis d'une boucle de recirculation de l'eau. Les équipements existants doivent être conformes sur un horizon de 3 ou 5 ans.

IMPORTANT : Tout arrosage est interdit en période de pluie.

RENSEIGNEMENTS : ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal



La Sécurité urbaine se met au vélo

La Patrouille de sécurité urbaine de Saint-Laurent ne cesse de chercher de nouvelles manières d'être plus présente auprès de la population. C'est pourquoi elle s'est dotée de vélos qui permettent depuis le 6 juillet dernier à ses patrouilleurs de circuler plus aisément dans les lieux et les événements publics et d'intervenir rapidement en cas de besoin.

« Cette initiative s'inscrit dans les Priorités 2012-2013 de l'arrondissement, plus précisément dans les axes Amélioration du service à la clientèle et Innovations environnementales. Elle permet, en effet, une meilleure proximité de nos patrouilleurs tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre qui seraient normalement générées par leurs déplacements, a expliqué le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**. C'est donc dire que les Laurentiens et les Laurentiennes peuvent profiter pleinement et en toute quiétude des installations et des activités qui leur sont proposées pendant la saison estivale. »

Une présence constante

Déjà, l'arrondissement est en mesure d'annoncer que la patrouille à vélo reviendra pendant l'été 2014. Pour rejoindre la Patrouille de sécurité urbaine en tout temps, composez le **514 855-5700**.



Deux patrouilleurs, **Nataly** et **Nicolas**, en compagnie du conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, du maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, de la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, du coordonnateur de la Sécurité urbaine, **Jean-Charles Gris**, du conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, et du conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**.

Suivez
Saint-Laurent
sur les médias
sociaux



[twitter.com/
ArrSaintLaurent](https://twitter.com/ArrSaintLaurent)



[facebook.com/
ArrSaintLaurent](https://facebook.com/ArrSaintLaurent)



Lancement de la Saison culturelle à la Bibliothèque du Boisé

C'est dans le décor moderne et accueillant de la nouvelle Bibliothèque du Boisé que sera lancée la Saison culturelle le **vendredi 20 septembre** prochain, à 20 h. Pour l'occasion, les spectateurs auront droit à une prestation gratuite du trio Boléro. Faisant partie du programme « Les Étoiles du métro », ces trois jeunes musiciens talentueux explorent divers époques et styles comme la musique populaire, le tango et le jazz. D'autres surprises attendront les participants. Les laissez-passer pour l'événement seront disponibles à partir du 20 août au Centre des loisirs, à la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent et à la Bibliothèque du Boisé.

Deux nouveaux volets gratuits

Ce spectacle marquera le début de la nouvelle programmation proposée par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. La Saison culturelle 2013-2014 comprendra un grand nombre d'événements gratuits avec les Rendez-vous du vendredi, les Concerts endimanchés, les films, les spectacles familiaux, les Lundis littéraires et la danse, entre autres. Deux nouveaux volets



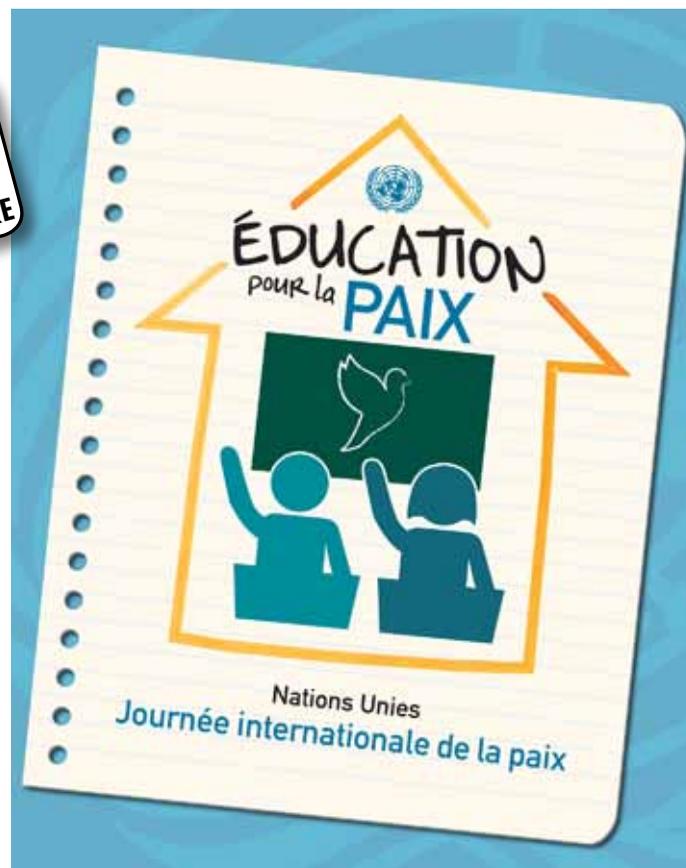
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la publication Saison culturelle distribuée dans tous les foyers et disponible dans la section « Publications » du site Internet de Saint-Laurent à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

VENREDI
20
SEPTEMBRE



Journée internationale de la paix

JEUDI
19
SEPTEMBRE



Le jeudi 19 septembre, de 12 h à 13 h, au parc Beaudet, adultes et enfants sont invités à venir célébrer la paix, à écouter une chorale d'enfants ainsi qu'à rédiger et à afficher leur message de paix.

En cas de pluie, la cérémonie se tiendra sous un chapiteau.

LA CARTE ACCÈS MONTRÉAL Pour vivre sa ville en exclusivité



Pour profiter de rabais et d'exclusivités sur plus de 100 activités et services à Montréal, procurez-vous la carte Accès Montréal, offerte exclusivement aux Montréalais.

Au coût de seulement 8 \$ par an, elle vous invite à découvrir la ville comme vous ne l'avez encore jamais fait! **BIXI, spectacles, festivals, cirque, musées, tennis**, le choix d'activités est vaste pour profiter de ce que Montréal a de meilleur à offrir.

ville.montreal.qc.ca/carteaccesmtl





Saint-Laurent proactif pour contrer l'agrile du frêne

Lors de sa séance générale du mardi 6 août dernier, le conseil de Saint-Laurent a autorisé une dépense de 130 000 \$ à Bioforest Technologies pour la fourniture d'insecticide TreeAzin. Ceci permettra le traitement de 1357 frênes publics en vue de leur préservation.

D'origine asiatique, l'agrile du frêne est un insecte ravageur qui provoque le dépérissement de toutes les essences de frênes en y creusant des galeries sous l'écorce. Bien qu'il ne présente aucun danger pour la santé humaine ou animale, il a déjà causé d'importants dommages au patrimoine arboricole de plusieurs grandes villes canadiennes et américaines.

Saint-Laurent agit

« La qualité de vie d'un milieu est intimement liée à son patrimoine arboricole. Voilà pourquoi l'administration laurentienne a agi rapidement et entend utiliser tous les moyens possibles pour préserver

les frênes sur son territoire. La mesure annoncée permettra de traiter les arbres publics identifiés comme vulnérables sur les 2294 frênes répertoriés », a expliqué le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**.

Depuis 2011, des sites d'infestation de l'agrile du frêne ont été découverts à Montréal, incluant à Saint-Laurent. L'administration laurentienne a été proactive en participant à des projets pilotes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et en effectuant des activités de dépistage de l'agrile du frêne sur son territoire. Cependant, puisque cet insecte se propage extrêmement vite, l'arrondissement a décidé de se doter d'un plan d'action à court terme visant à contrer sa prolifération pour ensuite tenter de l'éradiquer complètement. Plusieurs ressources seront mises à contribution dans les prochaines années afin d'atteindre cet objectif.

Séance d'information pour les propriétaires de frêne

Afin de maximiser ses interventions, Saint-Laurent demande aux citoyens de l'aider à réduire les ravages potentiels causés par l'agrile. Puisque les terrains privés ne relèvent pas de la juridiction de Saint-Laurent, il est primordial que les propriétaires entreprennent eux-mêmes les démarches nécessaires à la survie de leurs frênes. Les propriétaires de terrain sont invités à faire appel à des spécialistes afin de bien évaluer l'état de leurs arbres et à prendre les précautions nécessaires pour les traiter. Pour les aider, Saint-Laurent proposera une séance d'information sur l'agrile du frêne le **19 septembre prochain au Centre des loisirs à 19 h 30**.

« Toutes les mesures que Saint-Laurent mettra en place seront autant de coups d'épée dans l'eau sans l'appui des résidents qui possèdent des frênes, a prévenu M. DeSousa. Pour cela, nous

veillerons à leur transmettre régulièrement toutes les informations utiles à ce sujet. Nous espérons que les propriétaires de frêne seront nombreux à la séance d'information. »

Souignons, en terminant, qu'un arbre infecté par l'agrile du frêne représente un **danger potentiel** puisqu'il peut perdre des branches ou même tomber à tout moment. De plus, l'arbre devra être abattu et détruit pour éviter la propagation. Ce processus demande non seulement du temps, mais également des investissements beaucoup plus importants qu'un simple traitement à base de biopesticide contre l'agrile du frêne, lequel est très efficace lorsqu'il est utilisé à temps.

Pour en savoir plus, visitez le ville.montreal.qc.ca/agrile



BIODIVERSITÉ LAURENTIENNE



Le boisé, un milieu précieux à protéger

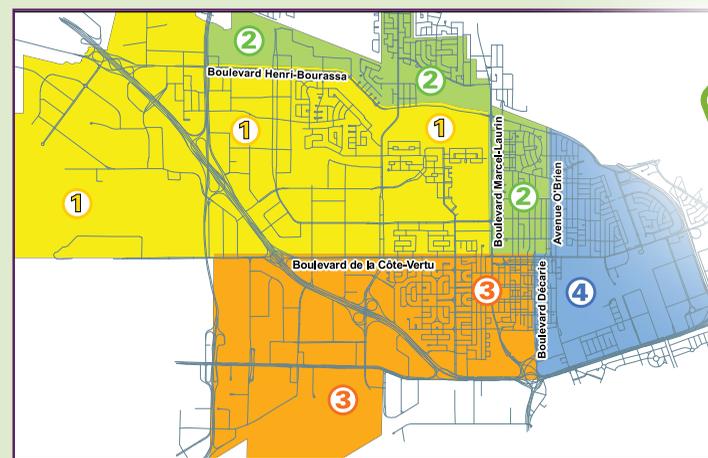


Les boisés présents en milieu urbain améliorent la qualité de vie des citoyens, diminuent les îlots de chaleur, embellissent le paysage et favorisent la biodiversité tout en offrant de nombreux autres avantages. Pour s'assurer de conserver ces bienfaits, une gestion particulière de conservation écologique du milieu doit être effectuée.

En parcourant les sentiers du boisé du parc Marcel-Laurin, il est possible d'observer des arbres morts, des aménagements pour la faune et même des plantations d'arbres favorisant la biodiversité. Tous les aspects de la gestion écologique du boisé sont minutieusement étudiés afin de promouvoir l'utilisation respectueuse du milieu par les citoyens en plus de favoriser la biodiversité urbaine. En respectant les règlements d'utilisation du boisé, les visiteurs contribuent à conserver la qualité du site.

Pour profiter du boisé Marcel-Laurin tout en respectant sa vocation pour la biodiversité, visitez le ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/boisemarcellaurin

Pour des renseignements sur la biodiversité, visitez le ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/biodiversite



Participez-vous aux efforts de recyclage?

Comment contribuer à diminuer la quantité de matières résiduelles à éliminer? En adoptant de meilleures habitudes de consommation, en pratiquant le réemploi, en compostant et en recyclant.

Important : Le bac vert doit être déposé en bordure de rue, les roues alignées du côté de la maison, la veille de la collecte après 20 h ou le matin même avant 7 h.

Horaire des collectes

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : vendredi

Secteur 3 : jeudi

Secteur 4 : lundi

Le recyclage est, en effet, l'un des moyens les plus efficaces pour diminuer l'enfouissement de déchets. L'arrondissement met à la disposition de chaque foyer des bacs verts pour collecter les matières recyclables. Nul besoin de les trier, car elles peuvent y être déposées pêle-mêle. C'est un geste simple qui a des impacts bénéfiques sur la préservation de l'environnement, l'hygiène du milieu et même l'économie.



CALENDRIER VERT

Dès la fin d'août

Période idéale pour **tondre ou arracher l'herbe à poux** afin d'éviter sa propagation. Le pollen de l'herbe à poux provoque chez les personnes allergiques le rhume des foins et, parfois, la sinusite chronique ou l'asthme.

RENSEIGNEMENTS : www.herbeapoux.gouv.qc.ca



16 au 22 septembre En ville sans ma voiture toute la semaine!

Une excellente occasion d'utiliser les transports collectifs et de les adopter!
envillesansmavoiture.com

13 octobre de 9 h à 17 h

Collecte des résidus domestiques dangereux

Ateliers municipaux
(13001, boulevard Cavendish)

Matières acceptées : Peinture, solvants, piles, huile à moteur, batteries d'auto, pesticides, aérosols, produits de nettoyage, bouteilles de propane, pneus sans jantes, matériel de bricolage, matériel informatique et électronique.

19 au 27 octobre Semaine québécoise de réduction des déchets

www.sqrd.org



Jusqu'au 22 novembre Collecte des résidus verts

Selon le même horaire que la collecte des matières recyclables. Les matières doivent être déposées en bordure de rue dans des contenants rigides réutilisables ou des sacs de papier (et non de plastique) disponibles au Bureau du citoyen ou à l'Éco-quartier de Saint-Laurent. **Les branches de conifères (cèdres, épinettes, etc.) sont acceptées.**

Collecte des branches

Afin de prévenir la propagation de l'agrile du frêne (voir la page 5), il est interdit de déposer des branches d'arbres feuillus (chênes, frênes, érables, etc.) dans le même sac, bac, contenant ou conteneur que celui réservé à l'une ou l'autre des collectes de Saint-Laurent.

Pour se départir des branches, les résidents doivent les déposer à l'extérieur, **sans les attacher**, sur leur terrain en bordure du trottoir avec la partie coupée alignée vers la rue. Il faut ensuite **composer le 311** afin qu'elles soient ramassées.



Activités au boisé du parc Marcel-Laurin

21 septembre de 9 h à 12 h

Sortie ornithologique avec le Club d'ornithologie d'Ahuntsic

27 septembre de 13 h à 16 h

Activité d'arrachage de nerpruns dans le boisé

28 septembre de 10 h 45 à 12 h

« L'Odyssée du monarque » par l'Insectarium de Montréal

6 octobre de 14 h à 15 h

Randonnée « À la découverte des énergies renouvelables »

27 octobre de 14 h à 15 h 30

Conférence sur les chauves-souris à la Bibliothèque du Boisé

Inscriptions obligatoires pour toutes les activités (sauf « L'Odyssée du monarque ») à l'Éco-quartier de Saint-Laurent au 514 744-8333 ou au info@eqsl.ca



Point de rencontre pour les activités se déroulant au boisé : Bibliothèque du Boisé, située au 2727, boulevard Thimens.

Un enfant, un arbre

Dans le cadre du programme *Un enfant, un arbre*, quatorze arbres ont été plantés près du bassin de la Brunante, dans le parc Marcel-Laurin, en l'honneur d'autant enfants laurentiens.

Lancé en 2011, ce programme annuel a jusqu'à maintenant permis la plantation de près d'une

cinquantaine d'arbres dans des endroits publics de l'arrondissement. Les citoyens souhaitant inscrire leur enfant né ou adopté en 2013 au programme *Un enfant, un arbre* peuvent le faire auprès du Bureau du citoyen au 311 ou en ligne sur le site Internet de Saint-Laurent : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent



Le député de Saint-Laurent-Cartierville, l'honorable **Stéphane Dion**, la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, et le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, ont souligné la naissance de 14 enfants laurentiens dans le cadre du programme *Un enfant, un arbre*. Ils posent ici en compagnie de la petite **Ella Chad-Kanaan** et de sa famille.



Système de gestion environnementale

Le système mis en place à Saint-Laurent propose un ensemble de pratiques facilitant la gestion écoresponsable des activités quotidiennes tout en favorisant le respect de l'environnement. « Cet exercice nous a poussés à réévaluer nos façons de faire et à trouver des procédés plus écologiques. Tous les employés de Saint-Laurent ont suivi une formation expliquant le processus d'implantation du Système de gestion environnementale en vue de l'obtention de cette certification. Nous avons également encadré la manipulation et la disposition des produits comme les guenilles et les absorbants souillés par le pétrole ou par l'huile aux Ateliers municipaux en fournissant des instructions de travail précises à ce sujet », a expliqué M. DeSousa.

Pour leur part, les employés de la mairie et du Centre des loisirs ont été invités à participer au processus d'accréditation en réduisant leur consommation de papier au bureau par divers moyens. Par exemple, l'utilisation de papier brouillon pour la prise de notes, la réutilisation de papier imprimé sur un seul côté ou l'impression recto verso systématique configurée dans toutes les imprimantes. « Toutes les actions mises en place ont été prévues pour conscientiser nos équipes à l'importance de leur implication dans ce projet, et également pour respecter les exigences de la norme 14001. Je suis fier d'affirmer que nous avons relevé ce défi ensemble en devenant le premier arrondissement à obtenir cette certification internationale », a ajouté le maire de Saint-Laurent.

Un meneur en développement durable

Depuis plusieurs années, l'arrondissement de Saint-Laurent se caractérise par son souci des questions environnementales et ses projets axés sur le développement durable. En effet, Saint-Laurent a, par le passé, adopté plusieurs plans, politiques et règlements visant non seulement la protection de l'environnement, mais également la sensibilisation de la population aux problématiques écologiques actuelles. Mentionnons, entre autres, la Politique environnementale, le Plan local de développement durable 2011-2015, le Plan de foresterie urbaine et le règlement sur l'aménagement des espaces de stationnement axé sur le développement durable. Des orientations que la population appuie puisque près de 75 % des

nouvelles constructions résidentielles d'envergure sur son territoire en 2012 visaient une certification LEED. Ces gestes témoignent concrètement de la volonté des administrateurs à faire de Saint-Laurent un arrondissement plus vert et plus écologique.

Afin de diminuer davantage son empreinte écologique, Saint-Laurent s'était donné en 2012 le défi de revoir ses pratiques au quotidien et de trouver des solutions concrètes. « Outre nos programmes majeurs implantés afin de sensibiliser la population, nous voulions aller plus loin en nous assurant que nos propres actions seraient écoresponsables. Ainsi, il a été décidé de mettre en place un système de gestion standardisé qui nous permettrait de réellement améliorer nos façons de faire en tenant compte des exigences internationales, a poursuivi M. DeSousa. Nos employés ont donc travaillé avec acharnement pendant plusieurs mois afin de trouver des moyens concrets pour participer encore plus efficacement à la préservation de l'environnement. »

Amélioration continue

Le Système de gestion environnementale de l'arrondissement de Saint-Laurent prévoit une démarche évolutive afin de répondre aux exigences de la norme et de s'adapter aux nouvelles dispositions en termes de développement durable. « Nous sommes conscients que le travail ne s'arrête pas là puisqu'il nous faudra désormais maintenir notre efficacité en poursuivant la sensibilisation auprès des employés. Par exemple, afin de réduire les émissions atmosphériques émises sur le territoire, une formation sur l'écoconduite sera offerte au personnel utilisant des véhicules dans le cadre de leurs fonctions », a-t-il conclu.

Pour de plus amples renseignements sur le Système de gestion environnementale à Saint-Laurent, consultez la page Internet suivante : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/sgeiso

SUITE DE LA PAGE 1
OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU BOISÉ : 3800 VISITEURS!

Un édifice exemplaire

D'une superficie d'environ 6000 m², le nouvel édifice comprend la Bibliothèque du Boisé, un centre d'exposition et la réserve muséale du Musée des maîtres et artisans du Québec. Conformément à la politique montréalaise de développement durable pour les édifices municipaux, Saint-Laurent vise pour ce nouveau bâtiment la certification LEED de niveau Or (Leadership in Energy and Environmental Design).



Pour connaître l'actualité sur les bibliothèques de Saint-Laurent : www.facebook.com/bibliotheques.saint.laurent

Horaire des édifices publics

Jours fériés : Fête du Travail et Action de grâce

	Lundi 2 septembre Fête du Travail	Lundi 14 octobre Action de grâce
Mairie	Fermée	Fermée
Centre des loisirs* * Les bureaux seront fermés.	8 h à 23 h	8 h à 23 h
Bibliothèque du Boisé	Fermée	Fermée
Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent	Fermée	Fermée
Aréna Raymond-Bourque	Fermé	Fermé
Cour municipale	Fermée	Fermée

Collectes :
Aucun changement à l'horaire des collectes de déchets, de matières recyclables, de résidus verts et de résidus encombrants.

311 et Patrouille de sécurité urbaine :
Ces services demeureront en opération.

Concours « Théâtre »

Répondez à la question inscrite sur le coupon de participation et courez la chance de gagner **une paire de billets pour la pièce de théâtre *Moi, dans les ruines rouges du siècle***, présentée par Trois tristes tigres, le mardi 8 octobre 2013, à 19 h 30, à la salle Émile-Legault, située au 613, avenue Sainte-Croix.

Retournez votre coupon par la poste ou en personne à l'adresse suivante :

Concours « Théâtre »
Mairie de Saint-Laurent
777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Les coupons pour le concours « Théâtre » devront être reçus au plus tard le **jeudi 26 septembre 2013**.



Le prix n'est pas monnayable. Chaque participation donne une chance de gagner lors du tirage qui sera effectué le vendredi 27 septembre 2013.

La personne gagnante sera contactée par l'arrondissement et son nom sera publié dans le prochain Bulletin de Saint-Laurent. Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez le Bureau du citoyen au 311.

Les employés de l'arrondissement de Saint-Laurent ne sont pas admissibles au concours.

Coupon de participation au concours « Théâtre »

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Téléphone _____

Pour recevoir le Cyberbulletin, inscrivez votre courriel : _____

QUESTION : Quelle est le nom de la certification reçue par Saint-Laurent le 21 août 2013?

Fêtes estivales laurentiennes 2013

Saint-Laurent Summer Celebrations 2013



Une fois de plus, les Fêtes estivales laurentiennes ont permis à toute la population de se rassembler dans la bonne humeur et sous le soleil dans les parcs et autres lieux publics de Saint-Laurent. Petits et grands ont pu profiter des installations récréatives et aquatiques de qualité mises à leur disposition et également apprécier une programmation de spectacles et de présentations qui couvrait tous les goûts.

Once again, the Saint-Laurent Summer Celebrations were the perfect setting for the borough's population to get together for fun and sun in the parks and other public venues across Saint-Laurent. The young and the young-at-heart were able to make the most of the top-notch recreational and aquatic facilities that are available to them, and to appreciate the program of shows and presentations designed to suit all tastes.

Un lancement haut en couleur

A colourful launch



C'est le spectacle interactif « Rythmes de l'Inde et Bollywood » qui a marqué avec éclat le lancement des Fêtes estivales au parc Hartenstein le 26 juin. Les spectateurs ont frappé des mains et tapé des pieds avec les danseurs d'Amrita Dance Creations. Ces derniers posent ici avec le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, Francesco Miele, et le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa.

The interactive show entitled "Rythmes de l'Inde et Bollywood" marked the glittery launch of the Summer Celebrations in Parc Hartenstein on June 26. Spectators clapped their hands and tapped their feet along with the dancers from Amrita Dance Creations, seen posing here with the City Councillor for Côte-de-Liesse District, Francesco Miele, and the Mayor of Saint-Laurent, Alan DeSousa.



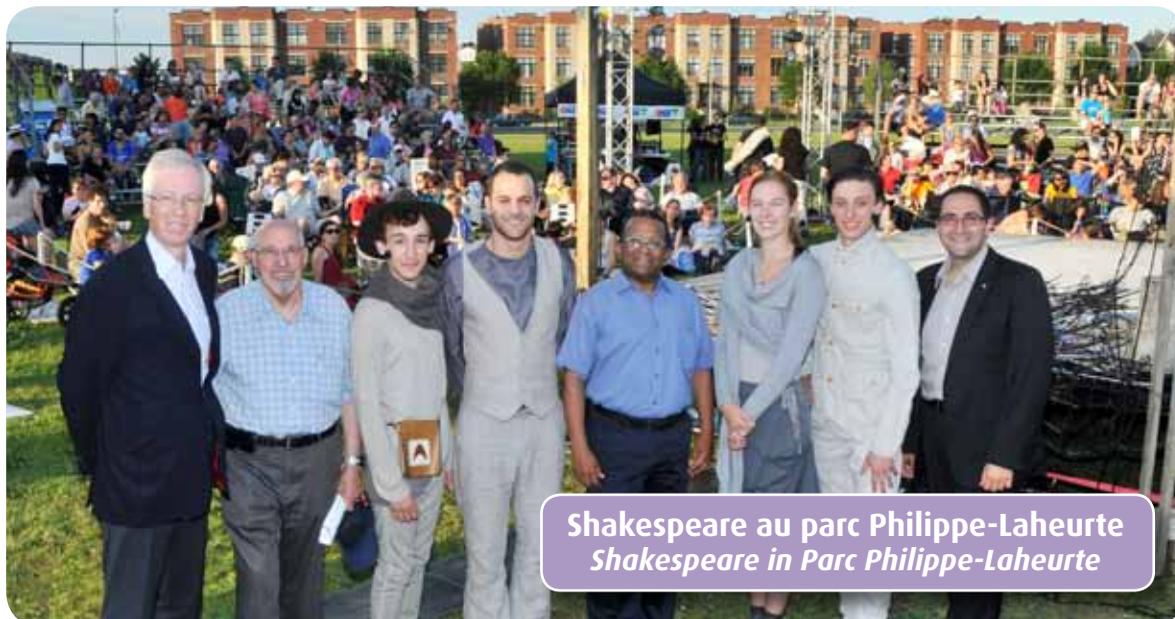
Hansel et Gretel au parc Hartenstein

Hansel et Gretel in Parc Hartenstein



La mascotte Laurent était très attendue des enfants qui assistaient au spectacle Hansel et Gretel, présenté par le Théâtre La Roulotte le 25 juillet dans le parc Hartenstein.

The mascot Laurent was warmly greeted by the children who attended the show "Hansel et Gretel", presented by Théâtre La Roulotte on July 25 in Parc Hartenstein.



Shakespeare au parc Philippe-Laheurte

Shakespeare in Parc Philippe-Laheurte

Depuis plusieurs années, la troupe Repercussion Theatre présente des classiques de William Shakespeare au parc Philippe-Laheurte. Le 12 juillet dernier, les résidents étaient ainsi invités à découvrir ou à redécouvrir la pièce A Midsummer Night's Dream. L'honorable Stéphane Dion, député de Saint-Laurent—Cartierville, le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, Maurice Cohen, le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, et le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, Francesco Miele, ont offert des mots d'encouragement aux comédiens avant la représentation.

For several years now, Repercussion Theatre has presented the classics of William Shakespeare in Parc Philippe-Laheurte. On July 12, residents were invited to discover or rediscover the playwright's renowned "A Midsummer Night's Dream." The Honourable Stéphane Dion, MP for Saint-Laurent—Cartierville, the Borough Councillor for Côte-de-Liesse District, Maurice Cohen, the Mayor of Saint-Laurent, Alan DeSousa, and the City Councillor for Côte-de-Liesse District, Francesco Miele, offered the comedians a few words of encouragement before the show.



**Trenet au parc Caron
Trenet in Parc Caron**

Les amateurs de chanson française étaient conviés au spectacle Michel Paradis chante Charles Trenet le jeudi 8 août dans le parc Caron. Le chanteur **Michel Paradis** (avec le chapeau) s'est entretenu avec le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, la présidente de l'association des Aînés du village Montpellier, **Claire Aubry**, la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, l'attaché politique représentant l'honorable Stéphane Dion, **Brian Karmazin**, et l'époux de M^{me} Biron, **Gilles Biron**.

*French song enthusiasts were invited to take in the show "Michel Paradis chante Charles Trenet" held on Thursday, August 8 in Parc Caron. Singer **Michel Paradis** (holding hat) mingled with the City Councillor for Norman-McLaren District, **Aref Salem**, the Mayor of Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, the President of the association Aînés du village Montpellier, **Claire Aubry**, the Borough Councillor for Norman-McLaren District, **Michèle D. Biron**, the political attaché representing the Honourable Stéphane Dion, **Brian Karmazin**, and Mrs. Biron's husband, **Gilles Biron**.*



**Fête de Saint-Laurent
Saint-Laurent Celebrations**



Le samedi 10 août, des activités familiales étaient prévues de 14 h à 22 h au parc Gohier en collaboration avec l'Association des marchands du boulevard Décarie. Sous un soleil radieux, quelque 1000 participants ont bien profité des kiosques de jeu et de maquillage, ainsi que des acrobates et des jeux gonflables. Une exposition de l'Association des artistes de Saint-Laurent était aussi présentée sur place. Le tout s'est terminé en beauté par une prestation très appréciée de la chanteuse **Nadja** et de ses musiciens.

*On Saturday, August 10, family activities took place from 2 to 10 p.m. in Parc Gohier in collaboration with the Association des marchands du boulevard Décarie. Under a shining sun, some 1000 participants enjoyed the game and make-up booths, as well as the acrobats and inflatable structures. An exhibition by the Association des artistes de Saint-Laurent was also featured. The day culminated in splendour with a fantastic show by singer **Nadja** accompanied by her musicians.*



**Messe en l'honneur du saint patron
Mass held to honour the patron saint**

Le dimanche 11 août avait lieu la traditionnelle messe en l'honneur de saint Laurent, le saint patron de la communauté. Sur la photo, on reconnaît le père **Yvon Cousineau** entouré de membres du conseil de Saint-Laurent et de représentants de la Ville de Lethbridge, en Alberta. De gauche à droite : le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, **Amy Dodic** (épouse du maire de Lethbridge, Rajko Dodic), un conseiller de Lethbridge, **Tom Wickersham**, et son épouse, **Arline Wickersham**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, ainsi que le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, et son épouse, **Florence Beaudet**.

*On Sunday, August 11, the traditional mass took place to honour Saint Laurent, the patron saint of the community. On the photo, we recognize **Father Yvon Cousineau** surrounded by members of Saint-Laurent Council and representatives of the City of Lethbridge, in Alberta. From left to right: the City Councillor for Côte-de-Liesse District, **Francesco Miele**, the Borough Councillor for Norman-McLaren District, **Michèle D. Biron**, **Amy Dodic** (wife of the Mayor of Lethbridge, Rajko Dodic), a Lethbridge Councillor, **Tom Wickersham**, and his wife, **Arline Wickersham**, the City Councillor for Norman-McLaren District, **Aref Salem**, along with the Mayor of Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, and his wife, **Florence Beaudet**.*



**Visite du musée
Museum tour**

Le Musée des maîtres et artisans du Québec a ouvert gratuitement ses portes le dimanche 11 août dernier. Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, ont accueilli les premières visiteuses, soit **Blanche Hélène Lessard**, **Murielle Tétrault**, **Francine Lambert** et **Gilberte Paradis**.

*The Musée des maîtres et artisans du Québec held an open house on Sunday, August 11. The Mayor of Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, the City Councillor for Côte-de-Liesse District, **Francesco Miele**, and the City Councillor for Norman-McLaren District, **Aref Salem**, greeted the first visitors, namely **Blanche Hélène Lessard**, **Murielle Tétrault**, **Francine Lambert** and **Gilberte Paradis**.*



Pour voir toutes les photos des Fêtes estivales laurentiennes 2013, suivez-nous sur Facebook et cliquez sur « J'aime » : [Facebook.com/ArrSaintLaurent](https://www.facebook.com/ArrSaintLaurent)

To view all of the photographs from the Saint-Laurent Summer Celebrations, follow us on Facebook and click "Like" on the [Facebook.com/ArrSaintLaurent](https://www.facebook.com/ArrSaintLaurent) page.